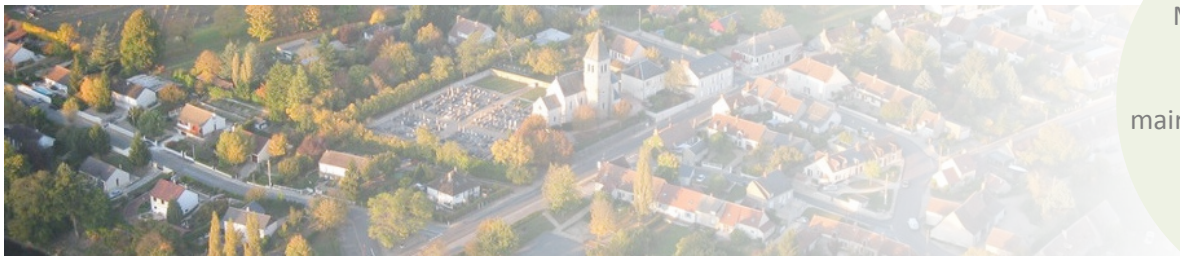
LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-THORETTE

N°26 – Juillet 2020



Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
mairie.ste-thorette@wanadoo.fr
www.saintethorette.fr
Tél : 02 48 57 34 45

Au sommaire

ADMINISTRATION
Conseil municipal du 26/05/2020 p2
Conseil municipal du 09/06/2020 p2
Distribution de masques p3
Adresses mail p3
Nos médias d'information p3
Recensement 3eme trimestre 2004 p3
Plan canicule p3
Un osmoseur sur le réseau d'eau p3
Fermeture estivale p3

ENVIRONNEMENT/URBANISME
Incivilités au dépôt de végétaux p4
Rappel : nuisance sonores p4
Déchetterie de Lury p4
Fleurissement du village p5
Les jardins partagés p5
Zoom : le club nature p5
Epareuse de la CUMA p5

CULTURE / ANIMATION
Médiathèque Trait d'Union p6
Nos actes manqués… p6
Stage au CREPS pour les 12-17ans p6

VIE SOCIALE
La micro-crèche les rainettes p7
Un grand merci aux petites mains p7
Boulangerie AGUILAR p7
Aide à l'obtention du permis p7
Vente de légumes sur Ste-Thorette p7

TRIBUNE OUVERTE
Aide COVID-19 p8
Dépôt à végétaux p8
Les petits pieds p8
Les baptêmes de l'ABUL p8
Atelier PASTEL p8
Les Rives Du Cher p8



Edito : le mot du maire

Depuis le mois de Mars nous ne vivons plus exactement comme avant. Le Covid-19 est passé par là. Là c'est le monde entier.

A Sainte-Thorette, bien qu' épargnés, nous avons subi les conséquences de la crise sanitaire.

Sur un plan général, tout a été dit sinon fait et je n'ajouterai rien au « fourre tout » que les spécialistes et les pseudo spécialistes ont construit en proclamant tout et son contraire.

Il est des moments où il vaut mieux se taire.

Sur le plan local, il faut bien essayer d'analyser les conséquences de cette pandémie.

Les passifs sont importants :

Les élections déjà bien compliquées n'ont pu être entérinées que tardivement, empêchant les nouveaux élus de se mettre au travail.

Les anciens élus sont donc restés en place contre leur gré . Certains le sont encore dans les syndicats et les collectivités regroupant des communes où tous les conseils n'ont pas pu être installés. Le 2eme tour n'aura lieu que le 28 Juin .

L'école, avec sa fermeture, sa réouverture partielle du 14 Mai et sa prochaine ouverture générale du 22 Juin aura laissé en plan bien des enfants malgré les efforts méritoires des enseignants que je veux ici remercier.

Certains de nos artisans ont vécu des moments difficiles et le restaurant « les Rives du Cher » frise la catastrophe puisque après des débuts encourageants la fermeture administrative l'a empêché de travailler.

Les personnes fragilisées ont, elles aussi, beaucoup souffert ne pouvant pendant un temps bien trop long profiter des aides qui leur sont habituellement apportées.

Est-ce pour autant que tout est noir ? Je ne le crois pas. Cette période troublée a fait naître à Ste-Thorette un élan de solidarité dont il faut se réjouir.

« Les petites mains », bien que confinées comme les autres, ont, chacune en sa demeure, découpé, cousu et assemblé des morceaux de tissu qui, par la grâce de leur talent, sont devenus les premiers masques qui vous ont rassurés.

Beaucoup d'entre vous ont répondu favorablement à l'appel lancé pour aider les plus démunis et leur fournir des produits de première nécessité. Les colis distribués ont été conséquents.

Beaucoup d'entre nous ont pris en charge les « ainé(e)s » afin de les rassurer et de les soutenir dans leur vie quotidienne.

Nos employé(e)s administratifs ou techniques ont répondu présents chaque fois que le besoin s'est fait sentir alors même que, comme tout le monde, ils étaient confinés.

Enfin, nous avons reçu une aide financière non négligeable du gestionnaire du parc éolien du Coudray. Ce don sera entièrement consacré à la lutte contre le virus et à la réparation des dégâts causés par la crise sanitaire. Je m'engage ici à vous tenir informés de l'utilisation de ces fonds.

Maintenant, la vie va reprendre presque normalement. Beaucoup de constats ont été faits sur les inégalités sociales et financières, sur la tragédie de l'exploitation des ressources, sur la marche en avant suicidaire de la sacro-sainte croissance. Des propos ont été tenus et des promesses ont été faîtes... Qu'en sera-t-il quand tout sera rentré dans l'ordre ?

Je souhaite que nos dirigeants soient assez sages pour faire leur le proverbe indien que l'on peut résumer ainsi :

« Quand l'homme blanc aura pêché le dernier poisson de nos rivières et tué le dernier bison de nos prairies, il se rendra compte que l'argent ne se mange pas ».

Prenez soin de vous, de vos proches et de tous les autres et ce, pas seulement contre le Covid. La solidarité et la fraternité sont le ciment de notre vie sociale.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 26/05/20

Mise en place du nouveau conseil municipal, élu au premier tour, le 15/03/2020.

Élection du Maire
Alain DOS REIS est élu Maire, ayant obtenu 9 voix.

Élections des Adjoints
Éric KORCABA est élu premier Adjoint, ayant obtenu 10 voix. Stacy SABROU est élue deuxième Adjointe, ayant obtenu 11 voix. Laurent GUILLAUD est élu troisième Adjoint, ayant obtenu 9 voix.

Indemnités de fonction de Maire et des Adjoints
Les taux maximums pour les indemnités de Maire et des Adjoints sont votés. Le taux pour l'indemnité de Maire est de 25.50% de l'Indice Brut de la Fonction Publique 1027 ; et est de 9.90% pour l'indemnité des Adjoints.

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
SIAGE (Syndicat Intercommunal d'Administration et de Gestion des écoles)	CARRE Gaël THONNIET Madeleine DOIREAU Marie-Laure	GUILLAUD Laurent THIEBAUT Joëlle DOS REIS Alain
SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)	GUILLAUD Laurent KORCABA Éric	LANTUAS Didier
SIRS (Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire)	SABROU Stacy	THIEBAUT Joëlle
SDE (Syndicat Départemental d'Énergie du Cher)	DOS REIS Alain	CARRE Gaël
CIT 18 (Cher Ingénierie des Territoires)	LANTUAS Didier	/
SICALA (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents)	THONNIET Madeleine	THIEBAUT Joëlle
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	DOS REIS Alain GUILLAUD Laurent THIEBAUT Joëlle CARRE Gaël THONNIET Madeleine	/
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	SABROU Stacy	/
Association des communes forestières du Cher et de l'Indre	LINZE Michel	KORCABA Éric
CAO (Commission d'Appel d'Offres)	SABROU Stacy LANTUAS Didier LINZE Michel	THIEBAUT Joëlle KORCABA Éric NECTOUX Olivier

La représentation de notre commune dans le cadre intercommunal est devenu un enjeu majeur pour se faire entendre, pour entreprendre des projets d'envergure.



Extraits du compte rendu du conseil municipal du 09/06/20

Compte administratif 2019
Déficit d'investissement : 108 664,15 €
Excédent de fonctionnement : 52 203,28 €
Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2019, ainsi que le compte de gestion 2019. Le compte de gestion est le compte effectué par la Trésorerie, au cours de l'année et vient contrôler le compte administratif, dressé par la Mairie.

Affectation du résultat 2019
Excédent de la section investissement reporté (001) : 11 544,97 €
Excédent de la section fonctionnement reporté (002) : 188 428,31 €

Vote du taux des taxes 2020
Taxe foncière bâti : 13,27%
Taxe foncière non bâti :26,74%
Cotisation foncière entreprises (CFE) : 20,42%

Budget primitif 2020
Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2020 suivant :
Dépenses et recettes d'investissement : 278 381,37 €
Dépenses et recettes de fonctionnement : 602 301,55 €

Recensement 2021 : Choix du coordonnateur communal
Le recensement de la population se déroulera début 2021. Madame DELABARRE Bernadette a été élue par le Conseil Municipal comme coordinatrice communale titulaire ; et Madame LAMBÉRIOUX Séverine, comme coordinatrice communale suppléante.

Zoom :

subventions aux associations

ABUL	150 €
APE (Parents d'Élèves)	400 €
Amis de la BCP du Cher	150 €
ASSOTAULO	300 €
Encouragement dévouement	100 €
Mehun Solidarité	300 €
Restos du Cœur	200 €
Secours Catholique	200 €
Secours Populaire	200 €

Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.

Rappel : masques en tissu à disposition pour les Tauriciens

Pour rappel, vous pouvez toujours venir vous procurer des masques en Mairie, aux horaires d'ouverture. Un masque en tissu confectionné par les Petites Mains, ainsi qu'un masque en tissu donné par la Communauté de Communes sont disponibles – à raison d'un de chaque par adulte de chaque foyer.



Nous attendons toujours de vous vos adresses mail (une ou plusieurs par domicile) afin de mieux transmettre les informations communales. Ceci est particulièrement utile dans la période de crise sanitaire que nous connaissons. Vous pouvez la transmettre directement par mail à l'adresse mairie.ste-thorette@wanadoo.fr

Plan canicule

Si vous vous sentez isolés ou vulnérables pendant cet été, faites-le savoir en mairie. Nous ferons ce qu'il convient.

Un osmoseur sur le réseau d'eau

Enième rappel important, celui de l'osmoseur sur le réseau d'eau du SIAEP, dont dépend Sainte-Thorette.

Que cela signifie ? Un traitement de l'eau pour tous, permettant l'obtention d'une eau à faible teneur en calcaire et nitrate.

Quelle date ? La réalisation, même si elle a pris du retard suite à la crise sanitaire, est prévue pour fin d'année 2020/début d'année 2021.

Conséquence : les installations individuelles de traitement de l'eau potable ne seront plus nécessaires.

Les nouveaux médias de la commune







La page Facebook de la mairie

Vous êtes encore trop peu nombreux à venir nous rejoindre sur la page Facebook de la mairie. Cette dernière a été créée pendant le confinement pour faciliter la communication entre la mairie et vous. Au jour le jour, nous publions toute information utile sur la commune et communauté de commune. Vous y trouverez également des publications sur les travaux en cours, les actions de nos adjoints techniques…

Recherchez depuis votre page Facebook : ***Mairie de Sainte-Thorette - Cher***
Ou
https://www.facebook.com/Mairie-de-Sainte-Thorette-Cher-112132717111628

La page Facebook de la médiathèque

Retrouvez sur cette page toutes les informations relatives au fonctionnement de la médiathèque et en particulier l'inscription et le prêt d'ouvrages. Sur cette page paraissent également les programmes des animations.

Recherchez depuis votre page Facebook :
Trait d'Union La Médiathèque de Sainte Thorette ou
https://www.facebook.com/mediathequesaintethorette/

Le site internet de la commune

www.saintethorette.fr

Rappel : recensement 3ème trimestre 2004

Si vous êtes nés en 2004 et que vous avez 16 ans en juillet, août ou septembre, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.



INFO

Fermeture estivale
mairie et médiathèque

Du mardi 11 août au lundi 24 août inclus

Le dépôt de végétaux

Vous êtes nombreux à m'interpeller sur la fermeture provisoire du dépôt de végétaux et je vous comprends. La déchèterie intercommunale est éloignée et peu pratique pour nous.
A la campagne, nous aimons les arbres, les haies et les pelouses... les déchets verts sont conséquents.
Depuis les années 2000, cet équipement mis en place par le conseil présidé par R. Duplaix a rendu d'immenses services à la population. Il était maintenu par les conseils successifs avec plus ou moins de difficultés. Il a été agrandi et aménagé en espérant convaincre tous les utilisateurs que le respect des règles communales étaient nécessaires, pour espérer conserver cet outil.
Aujourd'hui, certains ne respectent pas les règles (les photos prises sur les lieux vous montre ce qui a été déposé alors que nous étions en confinement... et que le dépôt était fermé.) . La législation, elle aussi, a changé.
Les dépôts sauvages sont interdits.
Les feux sont interdits.
Les aménagements pour stocker, même provisoirement, des déchets sont très contraignants.
Les peines peuvent aller jusqu'à 75000€ d'amende et trois ans d'emprisonnement.
Les mentalités ont, elles aussi, et c'est heureux, évoluées.
Le respect des milieux naturels, la maîtrise des émissions des gaz à effet de serre, la sauvegarde de la biodiversité sont des enjeux majeurs pour l'avenir de notre planète. Les jeunes générations en ont pris acte et j'adhère à cette nécessité, même si, comme tout un chacun, je ne respecte pas toujours ce qu'il faudrait faire.
Depuis 2014, nous avons beaucoup investi pour sauvegarder le dépôt. Agrandissement, cloisonnement, nettoyage, intervention régulière des employés, achat de matériel facilitant des pratiques vertueuses (Production de compost et de paillis).
Les incivilités, même si elles ont diminué, sont encore trop nombreuses et pourtant je sais que la majorité d'entre vous respectent les règles... Il reste les autres... « l'enfer c'est les autres » disait Sartre.
Je ne souhaite pas fermer définitivement le dépôt mais après tous les rappels à l'ordre, toutes les menaces et tout le temps passé à essayer de raisonner, de convaincre ceux qui ne veulent être ni raisonnables ni convaincus, il me faut prendre des mesures.
Je ne pourrais maintenir ce service que si, collectivement, nous avons un comportement vertueux.
Que pourrez-vous déposer ?
- L' herbe de tonte.
- Les feuilles.
- Les toutes petites branches (j'allais marquer brindilles) susceptibles de se transformer rapidement en compost.
- Les branches nues de moins de 10 cm de diamètre que les employés pourront broyer sans avoir à trier dans un amoncellement de détritus.
Les troncs, les branches intermédiaires (+de 10 cm ou trop petites pour être broyées) ne seront pas acceptés.
Tout autre déchet est absolument interdit.

Les employés seront présents pour réceptionner les ''clients'' pour une ouverture contrôlée dont la date vous sera précisée très bientôt. Une permanence aura lieu ensuite un matin et un après -midi par semaine.
La balle est dans le camps des utilisateurs ; ils devront en faire bon usage pour que ce service, même réduit, perdure…







Rappel :
Nuisances sonores

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° - 2011-1-1573 PORTANT RÉGLEMENTATION DES **BRUITS DE VOISINAGE** DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER et s'appliquant à SAINTE-THORETTE.

Article 1er « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »
Les dispositions s'appliquent à tous les bruits de voisinage.
Article 15 « Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés. »

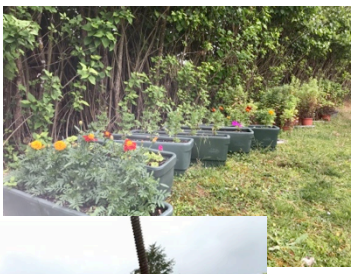
Déchetterie de Lury

Les horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
9h-12h20 13h30-17h20
Samedi
8h-12h20 13h30 16h50
Jours de fermeture :
JEUDI, dimanche et jours fériés
IMPORTANT : vous recevrez bientôt par courrier un badge d'accès unique gratuit. Son remplacement sera facturé 10€.



Le fleurissement éco-responsable de notre village









La commune, dans sa volonté écologique et s'appuyant sur ses employés communaux, Stéphane et Loïc, est aujourd'hui autonome pour son fleurissement : compostage, récupération des graines du fleurissement de l'année précédente, plantation en serre, cuve d'eau de pluie. En période de confinement, les employés ont du entretenir les jeunes plants pour assurer le fleurissement de la commune que l'on peut admirer aujourd'hui, devant la mairie, devant la salle des fêtes, à la médiathèque, au cimetière.

Outre le fleurissement, un potager permet dès à présent l'alimentation de quelques animations comme halloween et ses citrouilles.

Ce potager est la graine d'un projet plus vaste de jardin solidaire permettant de constituer des paniers de légumes de saison pour les plus démunis.

Les jardins partagés, projet éducatif du troisième lieu

Stoppé net pendant le confinement, le projet des jardins partagés redémarre de plus belle, soutenu par ses bénévoles mais également par le club nature, qui regroupe une quinzaine d'enfants de Sainte-Thorette et Preuilly chaque mercredi. Les plantations se sont renouvelées, un roulement d'arrosage a été mis en place et le désherbage doit être la tâche de chacun. Les adjoints techniques finalisent les travaux d'aménagement du lieu avec la mise en place d'une deuxième gouttière et d'une deuxième tonne à eau pour faciliter l'arrosage.



Zoom : le club nature

Aujourd'hui, on compte une quinzaine d'enfants de 6 à 12 ans. Les rencontres ont lieu à la médiathèque, route de la petite école, de 9h30 à 12h30. Elles peuvent également avoir lieu toute la journée du mercredi pendant les vacances, comme cela a été le cas à sa création, le mercredi, pendant les vacances de la Toussaint, de 9h30 à 17h.
Les activités se déroulent en partie à l'extérieur, dans les environs du centre bourg de Sainte-Thorette.
L'objectif de ce club est de faire découvrir aux enfants la nature, sa richesse, l'importance de la préserver, à travers des activités ludiques, sportives et culturelles.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :
Alain DOS REIS, maire ou Loïc LAFON, animateur (et adjoint technique)

CUMA: coopérative d'utilisation de matériel agricole

Adhérente de la CUMA, la commune bénéficie d'une épareuse, une semaine par an. Avec elle pendant deux jours, nos adjoints techniques ont débuté l'entretien des haies et talus. Elle sera de nouveau réservée rapidement pour continuer l'entretien des chemins.



Médiathèque Trait d'Union

Réouverture

Nous avons le plaisir de vous informer que la Médiathèque est à nouveau ouverte **pour tout public** dès le mardi 23 juin aux jours et heures suivants :

Mardi	15h-17h30
Mercredi	14h-18h
Jeudi	10h-12h et 16h30-18h30
Vendredi	16h-18h
Samedi	10h-12h

L'accueil se fera pour les adultes et pour les enfants à partir de 11 ans avec port du masque. Pas de masque pour les jeunes enfants.
Nettoyage des mains à l'entrée de la Médiathèque avec le gel hydroalcoolique pour assurer la sécurité sanitaire.
Merci de votre compréhension et de votre patience.

N'hésitez pas à prendre contact avec la Médiathèque au : 09 71 25 14 10 pour tout renseignement complémentaire.

Grainothèque

A l'initiative de Sylvie NECTOUX, une grainothèque verra bientôt le jour à la médiathèque.
Le **principe de la grainothèque** est basé sur le troc : Vous venez prendre des graines… en échange de graines que vous apportez ! Pour la gratuité dans un monde où tout s'achète : le partage est une manière économique, libre et solidaire de faire (re)découvrir les trésors de la nature à nos enfants, à nos voisins...

Actes manqués…

Le confinement a entraîné l'annulation de nombreuses manifestations sur la commune, pour la plupart repoussées purement et simplement à l'année prochaine. Nous pouvons citer : Le loto et les feux de la Saint-Jean de l'APE, la balade contée de l'Assotaulo, les portes ouvertes de l'ABUL, le repas du 14 juillet et un été en Berry organisé par la municipalité…sans compter toutes les animations et spectacles initialement prévus à la médiathèque.

Derrière chaque événement, des bénévoles ont travaillé à la préparation de ces manifestations sans qu'elle puissent avoir lieu. Un grand merci à eux. Nous ne pouvons que souhaiter que ces manifestations soient encore plus suivies quand elle auront lieu l'année prochaine !

Stage au CREPS pour nos jeunes de 12 à 17 ans

Comme les années précédentes, la municipalité se fait le relais de Cher Emploi Animation pour vous proposer VAC S'Y. VAC S'Y est un séjour de 3 jours et 2 nuits au CREPS de Bourges qui accueille des groupes de 8 jeunes (11-17 ans) avec leur animateur, venus de tout le département, afin de leur faire découvrir des activités sportives et socioculturelles qu'ils n'ont pas forcément la possibilité de pratiquer dans leur vie quotidienne. Cette année, le séjour se déroulera du 27 au 29 juillet 2020 et il nous reste encore de la place pour un groupe de jeunes. Les activités déjà sûres pour cette édition sont : Overboard, voile, canoë, paddle, escrime artistique, gravure sur pierre, sports innovants. D'autres seront ajoutés prochainement au programme.

Comme les années précédentes, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) prend en charge une partie du coût de ce séjour pour chaque jeune qui y participe.

Inscription en mairie à faire en urgence si vous êtes intéressé avant le 05 juillet.



La micro-crèche « les rainettes »

Le territoire intercommunal dispose de 2 structures d'accueil pour la petite enfance qui permettent un maillage complet du territoire :

- la micro-crèche de Méreau (10 berceaux) ouverte depuis le 1er janvier 2017 et gérée par la société Crèche Attitude,
- la micro-crèche de Sainte-Thorette (10 berceaux) ouverte depuis le 1er janvier 2017 et gérée par la société Crèche Attitude.

Micro-crèche "Les Rainettes" de SAINTE-THORETTE - route de Mehun - 18500 Sainte-Thorette. Plus d'information sur le site internet de la commune *www.saintethorette.fr*



Boulangerie AGUILAR

La boulangerie pâtisserie Jean AGUILAR à Preuilly, vous propose une vente à domicile. La tournée a lieu les mardis, jeudis, samedis et dimanches entre 8h et 10h30 suivant votre lieu d'habitation.
Pour plus d'information : 02 48 51 31 11



Un grand merci aux petites mains

L'atelier « les petites mains » de l'ASSOTAULO autour de Viviane Tortay et Françoise Tonon ont décidé pendant le confinement de faire des masques en tissu à destination de la population.
Le geste est une nouvelle initiative de solidarité que nous pouvons saluer.
Après l'aide aux familles à laquelle vous avez été très nombreux à répondre, c'est une nouvelle preuve de notre capacité à vivre ensemble et à nous entraider.

Changement de directrice à l'école de Preuilly

Mme Rouzeau, directrice de l'école de Preuilly, nous a signifié son départ pour La Chapelle Saint-Ursin, où elle réside. Nous lui souhaitons une année pleine de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Aide à l'obtention du permis de Conduire

Des aides financières peuvent être octroyées à tout jeune qui souhaite obtenir le code dans le cadre de la conduite accompagnée ou non.
Aide du département pour les jeunes de 15 à 18 ans domiciliés dans le Cher, en partenariat avec l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Cher. Voir les modalités sur https://www.departement18.fr/Mobilite-et-Secours
Aide de la mairie : par délibération du 13/10/2017, le CCAS décide d'octroyer une aide de 100€ pour tout jeune de 15 à 25 ans (ou cas particulier de personnes plus âgées après demande faite au CCAS et avis donné par ses membres) qui s'inscrit à l'examen du code dans une auto-école, à partir de la date de délibération. L'aide sera versée directement à l'auto-école concernée. L'aide ne sera versée qu'une seule fois. Pour plus de renseignements, s'adresser en mairie aux heures d'ouverture.



Vente de fruits et légumes



Depuis la mi-décembre, deux maraîchères vous attendent avec le sourire, sur le parking du restaurant "les Rives du Cher" avec des légumes d'agriculture raisonnée et locale. Elles sont présentes le jeudi matin de 9h30 à 10h30. Elles proposent une vente de légumes au détail ainsi que des paniers de 20€ à 40€ suivant les tailles. Les légumes et prix qu'elles présentent dépendent des saisons et des disponibilités des maraichers avec qui elles collaborent. Il est possible de commander et d'être livré.

Contact :
www.lacorbeilleberrichonne.com
lacorbeilleberrichonne@gmail.com
06 46 87 83 30





Aide COVID-19

Le groupe NORDEX exploitant du parc éolien du Coudray a, suite à la crise sanitaire souhaité aider les communes sur le territoire desquelles il est implanté.
Aux noms des Habitants je remercie chaleureusement ce groupe pour le don versé.



Dépôt de végétaux

Malgré la fermeture provisoire du dépôt des habitants ont été vu apportant des déchets au dépôt...nouvelle incivilité...
J'aimerais que ces personnes viennent d'elles même me confirmer les faits!!!
Le Maire, Alain Dos Reis

Les petits pieds

Entre 10 et 15 Tauriciens et Preuillois, adhérents à l'ASSOTAULO, partent explorer les chemins et les bois communaux de Sainte Thorette, longent le Cher pour rejoindre Preuilly ou encore vont découvrir la forêt de Quincy mais aussi le canal de Berry de Mehun à Bourges. Ambiance et bonne humeur sont au rendez-vous de cette activité.

RDV tous les lundi à 8h30 devant la salle des fêtes

ABUL, Association Berrichonne d'Ultra Léger

Le club qui vous permet d'admirer votre village et les méandres du Cher vu du ciel a repris du service. Vous pouvez dès à présent vous rapprocher de lui pour réserver votre baptême de l'air

Adresse : La Perrière 18500 Sainte-Thorette
Téléphone : 02 48 57 13 95
Adresse internet : http://abul.asso.fr



Ateliers Pastel sèche

Sous la houlette de Katya, des séances de " pastel sec " sont proposées par l'Assotaulo. Si vous êtes intéressé ou intéressée vous pouvez vous adresser à Nadine au : 06 38 29 90 33. Vous pouvez également admirer le travail de Katya sur son site *e-galerie.art/expositions*





Restaurant les Rives du Cher

Le restaurant a ré ouvert tous les jours, midi et soir.

C'est un moment très difficile pour les gérants du restaurant. Depuis leur prise de fonction en octobre 2019, Jojo et sa famille n'ont pu travailler efficacement que pendant 4 mois.
Le découragement est compréhensible. La municipalité aidera le plus possible sur un plan financier, grâce à l'aide apporté par les exploitants des éoliennes mais ce qui est primordial c'est que les gérants se sentent soutenus et qu'ils puissent vivre de leur travail.
N'hésitez pas à fréquenter ce lieu; Pour l'instant il n'y a pas de problème sanitaire chez nous. Une pizza achetée, c'est l'espoir qui renaît !